

Modalités du contrat « Cabane de marjolaine » 2023

L'adhésion à l'association est nécessaire avant toute conclusion d'un contrat, et engage l'adhérent(e) à respecter le règlement intérieur de Novelamap, dont la participation comme bénévole à **quatre distributions dans l'année**.

Le contrat établit un **lien solidaire** entre l'adhérent(e) et le producteur / la productrice : l'adhérent(e) accepte que la production et donc le contenu du panier puissent être soumis à des aléas (climatiques, de production...).

Les **distributions** ont lieu les **mercredis de 18h45 à 19h30**, sous le préau de l'école de Novel, sauf nouvelle disposition communiquée par mél et consultable sur www.novelamap.org.

Pour ce contrat, elles sont au nombre de 10 ou 20, selon une fréquence choisie « toutes les deux semaines ou toutes les 4 semaines », et selon le calendrier ci-dessous :

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	5 Marjolaine	3 Marjolaine				6 Marjolaine	4 Marjolaine	1 Marjolaine	
				12 Marjolaine	9 Marjolaine				13 Marjolaine
	19 Marjolaine	17 Marjolaine	14 Marjolaine			20 Marjolaine	18 Marjolaine	15 Marjolaine	
22 Marjolaine				26 Marjolaine	23 Marjolaine				
		31 Marjolaine	28 Marjolaine					29 Marjolaine	

Fond gris = contrat 10 distributions

Fond blanc + Fond gris = contrat 20 distributions

Attention 1^{ère} distribution le 22 Mars 2023.

Procédure de signature du contrat :

1. Adhésion à Novelamap préalable :

- Pour une première adhésion : pré-inscription sur www.novelamap.org.
- Pour confirmer votre adhésion : préparez le chèque de 10 € à l'ordre de Novel Amap

2. Préparation du contrat :

- Imprimez, remplissez et signez le contrat :
 - en 1 exemplaire, qui sera conservé par le producteur/la productrice ;
 - en 2 exemplaires si vous souhaitez en conserver un après signature par le producteur ou la productrice
- Préparez le(s) chèque(s) demandé(s), à l'ordre du producteur.

3. Validation de l'adhésion et du contrat :

- Le 30 Novembre 2022, entre 18h45 et 19h30, présentez-vous avec contrat et chèques
- Validez d'abord votre adhésion au stand « adhésion » (chèque),
- Puis déposez contrat et chèque(s) (trombone) dans la bannette indiquée pour ce producteur/cette productrice.